

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 04855 Numéro SIREN : 817 471 782 Nom ou dénomination : A2 DIRIGEANTS

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2018 sous le numéro de dépôt 12076

Exercice ouvert le	01/07/2016	et clos le	30/06/2017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SASU A2 DIRIGEANTS			
SIRET	8 1 7 4 7 1 7 8 2 0 0 0 1 8		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
5 rue Léon Cordier			
95390 SAINT-PRIX		12076	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	12 812	Déficit	0
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées art. 238 quinquies		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité		
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
Dans le secteur productif, art. 244 quater W			Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Visueur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : SAS SBEC - EUROPE GESTION	
3/5 rue Paul Bert 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	
- du conseil :	
- de l'association agréée :	
- N° d'agrément de l'AA :	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		(e)		
		(f)		
		(g)		
		(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les ADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

SASU A2 DIRIGEANTS

5 rue Léon Cordier
95390 SAINT-PRIX
APE : 7490B
Siret : 81747178200018

PLAQUETTE ANNUELLE

2017

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

SBEC EUROPE GESTION

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS IDF

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan	2
Compte de résultat	5
Annexe légale	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	11
2. Détail des comptes	15
Bilan détaillé	17
Compte de résultat détaillé	19
Soldes intermédiaires de gestion	21
3. Liasse fiscale	23
4. Autres Etats	49
Tableau d'amortissement économique	51
Balance générale	52
2069RCI - Réductions et crédits d'impôts de l'exercice	54

PLAQUETTE ANNUELLE

2017

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

Comptes annuels

Bilan

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/17	Net au 30/06/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	19 500	5 373	14 127	18 027
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 100	420	1 680	
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 600	5 793	15 807	18 027
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				5 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	10 000		10 000	2 940
Fournisseurs débiteurs	225		225	1 670
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 199		1 199	530
Autres créances				387
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	19 708		19 708	11 883
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 132		31 132	22 410
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	52 732	5 793	46 938	40 437

Bilan

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

Net au
30/06/17

Net au
30/06/16

PASSIF

Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-449	
Résultat de l'exercice	11 725	-449
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 277	551
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	14 435	18 371
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	14 435	18 371
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	12 109	18 111
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 145	3 125
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	1 922	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	2 051	278
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales	3 973	278
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	34 661	39 885
Ecart de conversion - Passif		

TOTAL PASSIF

46 938

40 437

Compte de résultat

	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%	du 15/12/15 au 30/06/16 7 mois	%	Var. rel. (%)
PRODUITS					
Ventes de marchandises					
Production vendue	58 647	100,00	7 850	100,00	335,81
Production stockée	-5 000	-8,53	5 000	63,69	-158,33
Subventions d'exploitation					
Autres produits	1				
Total	53 648	91,48	12 850	163,69	143,54
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises					
Variation de stock (m/ses)					
Achats de m.p & aut.approv.					
Variation de stock (m.p.)					
Autres achats & charges externes	35 362	60,30	11 514	146,68	79,15
Total	35 362	60,30	11 514	146,68	79,15
MARGE SUR M/SES & MAT	18 285	31,18	1 336	17,02	698,46
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	152	0,26			
Salaires et Traitements					
Charges sociales					
Amortissements et provisions	4 320	7,37	1 473	18,77	71,04
Autres charges			617	7,86	-100,00
Total	4 472	7,63	2 091	26,63	24,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 813	23,55	-755	-9,61	NS
Produits financiers					
Charges financières	166	0,28	81	1,03	19,89
Résultat financier	-166	-0,28	-81	-1,03	19,89
Opérations en commun					
RESULTAT COURANT	13 647	23,27	-835	-10,64	NS
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles					
Résultat exceptionnel					
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices	1 922	3,28	-387	-4,93	-389,86
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 725	19,99	-449	-5,71	NS

PLAQUETTE ANNUELLE

2017

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A2 DIRIGEANTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 46 938 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 11 725 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 500			19 500
Immobilisations incorporelles	19 500			19 500
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 100		2 100
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		2 100		2 100
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	19 500	2 100		21 600

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 100		2 100
Apports				
Créations				
Réévaluations				

Augmentations de l'exercice		2 100		2 100
------------------------------------	--	--------------	--	--------------

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 473	3 900		5 373
Immobilisations incorporelles	1 473	3 900		5 373
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		420		420
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		420		420
ACTIF IMMOBILISE	1 473	4 320		5 793

Notes sur le bilan

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 424 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 000	10 000	
Autres	1 424	1 424	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	11 424	11 424	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 280
Total	2 280

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 34 661 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	14 435	3 976	10 458	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 145	4 145		
Dettes fiscales et sociales	3 973	3 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 109	12 109		
Produits constatés d'avance				
Total	34 661	24 203	10 458	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 3 937

(**) Dont envers les associés 12 109

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 723
Total	2 723

PLAQUETTE ANNUELLE

2017

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/17	Net au 30/06/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Concessions et droits similaires	19 500,00		19 500,00	19 500,00
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		5 373,33	-5 373,33	-1 473,33
	19 500,00	5 373,33	14 126,67	18 026,67
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218300 - Matériel de bureau	2 100,00		2 100,00	
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		420,00	-420,00	
	2 100,00	420,00	1 680,00	
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 600,00	5 793,33	15 806,67	18 026,67
Stocks				
En cours de production de services				
345000 - Prestations de services en cours				5 000,00
				5 000,00
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	7 720,00		7 720,00	2 940,00
418100 - Clients - factures à établir	2 280,00		2 280,00	
	10 000,00		10 000,00	2 940,00
Fournisseurs débiteurs				
401000 - Fournisseurs	225,00		225,00	
409700 - Fournisseurs - autres avoirs				1 670,16
	225,00		225,00	1 670,16
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	815,21		815,21	64,71
445670 - Crédit de TVA à reporter				305,00
445860 - TVA sur factures non parvenues	384,00		384,00	160,00
	1 199,21		1 199,21	529,71
Autres créances				
448700 - Etat - produits à recevoir				386,80
				386,80
Divers				
Disponibilités				
512000 - Banque	19 707,52		19 707,52	11 883,42
	19 707,52		19 707,52	11 883,42
TOTAL ACTIF CIRCULANT	31 131,73		31 131,73	22 410,09
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	52 731,73	5 793,33	46 938,40	40 436,76

Bilan détaillé

Période du 01/01/2016 au 30/06/2017

	Net au 30/06/17	Net au 30/06/16
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	1 000,00	1 000,00
	1 000,00	1 000,00
Report à nouveau		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-448,53	
	-448,53	
Résultat de l'exercice	11 725,45	-448,53
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 276,92	551,47
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		
164110 - Emprunt n°1 (LT)	14 434,53	18 371,27
	14 434,53	18 371,27
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	14 434,53	18 371,27
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455171 - C/C Associé Fabien VET	12 109,07	18 110,80
	12 109,07	18 110,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	1 422,23	2 164,86
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 722,98	960,00
	4 145,21	3 124,86
Etat, Impôts sur les bénéfices		
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	1 922,00	
	1 922,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445510 - TVA à décaisser	384,00	
445710 - TVA collectée	1 286,67	
445861 - TVA sur avoir à recevoir		278,36
445870 - TVA sur factures à établir	380,00	
	2 050,67	278,36
Dettes fiscales et sociales	3 972,67	278,36
TOTAL DETTES	34 661,48	39 885,29
TOTAL PASSIF	46 938,40	40 436,76

Compte de résultat détaillé

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%	du 15/12/15 au 30/06/16 7 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue						
706000 - Prestations de services	52 175,00	88,96	7 400,00	94,27	39 489,29	311,29
706100 - Aide au recrutement	3 000,00	5,12			3 000,00	
706200 - Parrainage	400,00	0,68			400,00	
706300 - Formation	1 900,00	3,24			1 900,00	
708200 - Commissions et courtages	1 172,00	2,00	450,00	5,73	400,57	51,93
	58 647,00	100,00	7 850,00	100,00	45 189,86	335,81
Production stockée						
713400 - Variation encours product. services	-5 000,00	-8,53	5 000,00	63,69	-13 571,43	-158,33
	-5 000,00	-8,53	5 000,00	63,69	-13 571,43	-158,33
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	0,62				0,62	
	0,62				0,62	
Total	53 647,62	91,48	12 850,00	163,69	31 619,05	143,54

CONSOMMATION M/SES & MAT

Autres achats & charges externes						
604000 - Achats d'études et prestations			105,00	1,34	-180,00	-100,00
606300 - Achats de petit équipement			88,48	1,13	-151,68	-100,00
606400 - Achats fournitures administratives	346,18	0,59	244,16	3,11	-72,38	-17,29
616000 - Primes d'assurance			42,00	0,54	-72,00	-100,00
618300 - Documentation technique	32,00	0,05	28,74	0,37	-17,27	-35,05
618500 - Frais de colloques, de séminaires			2 228,47	28,39	-3 820,23	-100,00
622600 - Honoraires	7 473,61	12,74	1 850,00	23,57	4 302,18	135,65
622610 - Commissions apporteurs d'affaires	13 742,50	23,43			13 742,50	
622700 - Frais d'actes et contentieux			286,89	3,65	-491,81	-100,00
623000 - Publicité			99,00	1,26	-169,71	-100,00
623100 - Annonces et insertions	198,00	0,34	149,00	1,90	-57,43	-22,48
623400 - Cadeaux à la clientèle	565,17	0,96			565,17	
623600 - Catalogues et imprimés	90,00	0,15			90,00	
625100 - Voyages et déplacements	6 951,62	11,85	4 418,01	56,28	-622,11	-8,21
625600 - Missions	1 994,44	3,40	204,00	2,60	1 644,73	470,31
625700 - Réceptions	948,54	1,62	1 191,44	15,18	-1 093,93	-53,56
626000 - Frais postaux	233,55	0,40			233,55	
626100 - Frais de télécommunication			81,94	1,04	-140,47	-100,00
627800 - Prestations de services bancaires	499,06	0,85	197,00	2,51	161,35	47,78
628110 - Cotisations professionnelles	2 212,80	3,77	300,00	3,82	1 698,51	330,27
628500 - Frais divers	75,00	0,13			75,00	
	35 362,47	60,30	11 514,13	146,68	15 623,96	79,15
Total	35 362,47	60,30	11 514,13	146,68	15 623,96	79,15

MARGE SUR M/SES & MAT	18 285,15	31,18	1 335,87	17,02	15 995,09	698,46
----------------------------------	------------------	--------------	-----------------	--------------	------------------	---------------

CHARGES

Impôts, taxes et vers. assim.						
635110 - Contribut [°] économique territoriale	152,00	0,26			152,00	
	152,00	0,26			152,00	
Amortissements et provisions						
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	3 900,00	6,65	1 473,33	18,77	1 374,29	54,41
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	420,00	0,72			420,00	

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%	du 15/12/15 au 30/06/16 7 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Autres charges	4 320,00	7,37	1 473,33	18,77	1 794,29	71,04
651300 - Redevances de franchise			617,25	7,86	-1 058,14	-100,00
			617,25	7,86	-1 058,14	-100,00
Total	4 472,00	7,63	2 090,58	26,63	888,15	24,78
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 813,15	23,55	-754,71	-9,61	15 106,94	NS
Charges financières						
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	165,70	0,28	80,62	1,03	27,49	19,89
	165,70	0,28	80,62	1,03	27,49	19,89
Résultat financier	-165,70	-0,28	-80,62	-1,03	-27,49	19,89
RESULTAT COURANT	13 647,45	23,27	-835,33	-10,64	15 079,44	NS
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices	1 922,00	3,28			1 922,00	
699600 - Crédit d'impôt formation			-386,80	-4,93	663,09	-100,00
	1 922,00	3,28	-386,80	-4,93	2 585,09	-389,86
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 725,45	19,99	-448,53	-5,71	12 494,36	NS

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%	du 15/12/15 au 30/06/16 7 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	58 647	109,32	7 850	61,09	45 190	335,81
Production stockée	-5 000	-9,32	5 000	38,91	-13 571	-158,33
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	53 647	100,00	12 850	100,00	31 618	143,53
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	53 647	100,00	12 850	100,00	31 618	143,53
Sous-traitance directe			105	0,82	-180	-100,00
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	53 647	100,00	12 745	99,18	31 798	145,54
MARGE BRUTE GLOBALE	53 647	100,00	12 745	99,18	31 798	145,54
Autres achats et charges externes	35 362	65,92	11 409	88,79	15 804	80,80
VALEUR AJOUTEE	18 285	34,08	1 336	10,40	15 994	698,43
Impôts, taxes et verst assimilés	152	0,28			152	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	18 133	33,80	1 336	10,40	15 842	691,79
Autres produits	1				1	
Dot. amortissements et provisions	4 320	8,05	1 473	11,47	1 794	71,04
Autres charges			617	4,80	-1 058	-100,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 813	25,75	-755	-5,87	15 107	NS
Charges financières	166	0,31	81	0,63	27	19,89
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	13 647	25,44	-835	-6,50	15 079	NS
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	1 922	3,58	-387	-3,01	2 585	-389,86
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 725	21,86	-449	-3,49	12 494	NS

PLAQUETTE ANNUELLE

2017

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

Liasse fiscale

Désignation de l'entreprise SASU A2 DIRIGEANTS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 5 rue Léon Cordier 95390 SAINT-PRIX

Durée de l'exercice précédent* 7

Numéro SIRET* 8 1 7 4 7 1 7 8 2 0 0 0 1 8

Néant ☐ *

Exercice N clos le,
30/06/2017

						Exercice N clos le, 30/06/2017			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	19 500	AG	5 373	14 126	
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles		AT	2 100	AU	420	1 680	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH		BI			
TOTAL (II)				BJ	21 600	BK	5 793	15 806	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	10 000	BY		10 000	
		Autres créances (3)		BZ	1 424	CA		1 424	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	19 707	CG		19 707		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI				
	TOTAL (III)		CJ	31 131	CK		31 131		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	52 731		1A	5 793	46 938	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SASU A2 DIRIGEANTS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(448)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	11 725
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	12 276
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	14 434
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	12 109
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 145
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 972
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	34 661	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	46 938	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	24 203
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU A2 DIRIGEANTS						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	58 647	FH		FI	58 647
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	58 647	FK		FL	58 647
	Production stockée*					FM	(5 000)
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	35 362
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	152
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	4 320
			- dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	13 813
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	165
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	165
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(165)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	13 647

Désignation de l'entreprise <u>SASU A2 DIRIGEANTS</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	1 922
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	53 647
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	41 922
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	11 725
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP	
			- Crédit-bail immobilier							HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires			A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									
										Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										
										Exercice N	
										Charges antérieures	Produits antérieurs

OPERATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise **SASU A2 DIRIGEANTS**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9	
		TOTAL II				KD	19 500	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport*			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	2 100	
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP	2 100	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	19 500	ØH		ØJ	2 100		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
INCORP.		TOTAL I		IN		CØ		DØ	D7
		TOTAL II		IO		LV		LW	19 500
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	2 100	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III		IY		NG		NH	2 100	NI
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G	
TOTAL IV		13		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK		ØL	21 600	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU A2 DIRIGEANTS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SASU A2 DIRIGEANTS										Néant ☐ *					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 473	PF	3 900	PG		PH	5 373					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM	420	QN		QO	420					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU		QV	420	QW		QX	420					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	1 473	ØP	4 320	ØQ		ØR	5 793					
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM					NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP				SR			

Désignation de l'entreprise SASU A2 DIRIGEANTS							Néant ☒ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II		SZ	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF			
		- financières	UG	UH			
		- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU A2 DIRIGEANTS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX	10 000		10 000					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 199		1 199					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
		Groupe et associés (2)	VC								
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	225		225					
		Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX			VT	11 424	VU	11 424	VV			
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH	14 434		3 976		10 458			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	4 145		4 145					
		Personnel et comptes rattachés	8C								
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 922		1 922						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 050		2 050						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	12 109		12 109					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K								
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	34 661	VZ	24 203		10 458			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 936	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SASU A2 DIRIGEANTS										Néant ☐		Exercice N, clos le : 30/06/2017			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	11 725		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						à réintégrer :		WB				
			de son conjoint				moins part déductible*				WC				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW				
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	1 922			
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8				
			- imposées au taux de 0 %								ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme								WN				
			- Plus-values soumises au régime des fusions								WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3					
										TOTAL I	WR	13 647			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV				
			- imposées au taux de 0 %								WH				
			- imposées au taux de 19 %								WP				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW				
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A			XA				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY				
	Majoration d'amortissement*										XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9			Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2			Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5			XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6			Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F			Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC				
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9			Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			XG			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	13 647		XJ					
					déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	835				
RÉSULTAT FISCAL					BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	12 812		XO					

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>SASU A2 DIRIGEANTS</u>			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	835
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	835
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SASU A2 DIRIGEANTS</u>										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB		
								- Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	(448)		Dividendes		ZE			
	Prélèvements sur les réserves			0E			Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I			0F	(448)		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(448)		
										TOTAL II	ZH	(448)
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7				YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8				XQ				
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	21 216			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	2 212			ST	14 146			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	35 362			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	152			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS				9Z				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	152			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	11 349			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	4 086			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *							0B				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S				
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :					handicapés) :		YP				
	— Effectif affecté à l'activité artisanale							RL				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%			
	— Numéro du centre de gestion agréé *			XP								
	— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)											
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH					
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%		JK				
						Plus-values à 0%		JL				
						Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%		JN				
						Plus-values à 0%		JO				
						Imputations		JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU A2 DIRIGEANTS

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU A2 DIRIGEANTS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SASU A2 DIRIGEANTS</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SASU A2 DIRIGEANTS</u>															Néant ☒ *						
Exercice ouvert le : <u>01/07/2016</u> et clos le : <u>30/06/2017</u> Durée en nombre de mois <u>12</u>																					
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																					
I Production de l'entreprise																					
Ventes de marchandises															OA						
Production vendue – Biens															OB						
Production vendue – Services															OC						
Production stockée															OD						
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE						
Subventions d'exploitation reçues															OF						
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OH						
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI						
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK						
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL						
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT						
TOTAL 1															OM						
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																					
Achats de marchandises (droits de douane compris)															ON						
Variation de stocks (marchandises)															OO						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															OP						
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															OQ						
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															OR						
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS						
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU						
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OW						
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante															OY						
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															OZ						
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9						
TOTAL 2															OJ						
III Valeur ajoutée produite																					
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 - TOTAL 2		OG				
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).															SA						
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV						
Chiffre d'affaires de référence CVAE															GX						
Période de référence										GY		/		/		GZ		/		/	
Date de cessation										HR		/		/							
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																					

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/06/2017

N° SIRET 8 1 7 4 7 1 7 8 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A2 DIRIGEANTS

ADRESSE (voie) 5 rue Léon Cordier

CODE POSTAL 95390 VILLE SAINT-PRIX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique VET Prénom(s) Fabien

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 21051960 N° Département 99 Commune BERLIN Pays ALLEMAGNE

Adresse : N° 5 Voie rue Léon Corbier

Code Postal 95390 Commune SAINT-PRIX Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2017

N° SIRET

8 1 7 4 7 1 7 8 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU A2 DIRIGEANTS

ADRESSE (voie)

5 rue Léon Cordier

CODE POSTAL

95390

VILLE

SAINT-PRIX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PLAQUETTE ANNUELLE

2017

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

Autres Etats

Tableau d'amortissement économique

Code	Date	Désignation	Valeur achat	Durée	Taux Méth. Antérieur	Dotation	Cumul	VNC
205000 Concessions et droits similaires								
Biens hors acquisitions								
0000000001	15/02/16	DROIT D ENTREE	19 500,00	60	20,00 L	1 473,33	3 900,00	5 373,33
		Total biens hors acquisitions	19 500,00			1 473,33	3 900,00	5 373,33
Récapitulatif du compte 205000								
		Biens hors acquisition	19 500,00			1 473,33	3 900,00	5 373,33
		Acquisitions de l'exercice						
		Sorties						
		Total	19 500,00			1 473,33	3 900,00	5 373,33
218300 Matériel de bureau								
Acquisitions de l'exercice								
0000000002	01/07/16	MATERIEL INFORMATIQUE D	2 100,00	60	20,00 L		420,00	420,00
		Total des acquisitions	2 100,00				420,00	420,00
Récapitulatif du compte 218300								
		Biens hors acquisition						
		Acquisitions de l'exercice	2 100,00				420,00	420,00
		Sorties						
		Total	2 100,00				420,00	420,00
Récapitulatif du tableau d'amortissement économique								
		Biens hors acquisitions	19 500,00			1 473,33	3 900,00	5 373,33
		Acquisitions de l'exercice	2 100,00				420,00	420,00
		Sorties						
		Total général	21 600,00			1 473,33	4 320,00	5 793,33
(*) Avoirs de l'exercice								

Balance générale

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

Compte	Libellé	Solde du 01/07/2016 au 30/06/2017		Solde du 15/12/2015 au 30/06/2016	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
101300	Capital souscrit-appelé, versé		1 000,00		1 000,00
119000	Report à nouveau (solde débiteur)	448,53			
129000	Perte				
164000	Emprunts auprès établ. de crédit				
164110	Emprunt n°1 (LT)		14 434,53		18 371,27
Total Classe 1			14 986,00		19 371,27
205000	Concessions et droits similaires	19 500,00		19 500,00	
218300	Matériel de bureau	2 100,00			
280500	Amortis. concess. & droits simil.		5 373,33		1 473,33
281830	Amortis. matér.bureau et informat.		420,00		
Total Classe 2		15 806,67		18 026,67	
345000	Prestations de services en cours			5 000,00	
Total Classe 3				5 000,00	
401000	Fournisseurs		1 197,23		2 164,86
408100	Fournisseurs - fact. non parvenues		2 722,98		960,00
409700	Fournisseurs - autres avoirs			1 670,16	
411000	Clients	7 720,00		2 940,00	
418100	Clients - factures à établir	2 280,00			
444000	Etat - impôts sur les bénéfices		1 922,00		
445510	TVA à décaisser		384,00		
445660	TVA déductible s'aut.biens et sces	815,21		64,71	
445670	Crédit de TVA à reporter			305,00	
445710	TVA collectée		1 286,67		
445830	Remboursement de TVA demandé				
445860	TVA sur factures non parvenues	384,00		160,00	
445861	TVA sur avoir à recevoir				278,36
445867	TVA en attente déductible				
445870	TVA sur factures à établir		380,00		
445877	TVA en attente collectée				
448700	Etat - produits à recevoir			386,80	
455000	Associés				
455171	C/C Associé Fabien VET		12 109,07		18 110,80
Total Classe 4			8 802,74		15 987,35
512000	Banque	19 707,52		11 883,42	
Total Classe 5		19 707,52		11 883,42	
604000	Achats d'études et prestations			105,00	
606300	Achats de petit équipement			88,48	
606400	Achats fournitures administratives	346,18		244,16	
616000	Primes d'assurance			42,00	
618100	Documentation générale				
618300	Documentation technique	32,00		28,74	
618500	Frais de colloques, de séminaires			2 228,47	
622600	Honoraires	7 473,61		1 850,00	
622610	Commissions apporteurs d'affaires	13 742,50			
622700	Frais d'actes et contentieux			286,89	
623000	Publicité			99,00	
623100	Annonces et insertions	198,00		149,00	
623400	Cadeaux à la clientèle	565,17			
623600	Catalogues et imprimés	90,00			

REPORT

75 402,72

41 229,81

47 031,83

42 358,62

Balance générale

Balance générale

A2 DIRIGEANTS

Compte	Libellé	Solde du 01/07/2016 au 30/06/2017		Solde du 15/12/2015 au 30/06/2016	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
	REPORT	75 402,72	41 229,81	47 031,83	42 358,62
625100	Voyages et déplacements	6 951,62		4 418,01	
625600	Missions	1 994,44		204,00	
625700	Réceptions	948,54		1 191,44	
626000	Frais postaux	233,55			
626100	Frais de télécommunication			81,94	
627800	Prestations de services bancaires	499,06		197,00	
628110	Cotisations professionnelles	2 212,80		300,00	
628500	Frais divers	75,00			
635110	Contribut° économique territoriale	152,00			
651300	Redevances de franchise			617,25	
661100	Intérêts des emprunts et dettes				
661160	Intérêts sur emprunts et dettes	165,70		80,62	
681110	Dot. amort. s/immobil. incorporel.	3 900,00		1 473,33	
681120	Dot. amort. s/immobil. corporel.	420,00			
695000	Impôts sur les bénéfices	1 922,00			
699600	Crédit d'impôt formation				386,80
Total Classe 6	6	41 922,17		13 298,53	
706000	Prestations de services		52 175,00		7 400,00
706100	Aide au recrutement		3 000,00		
706200	Parrainage		400,00		
706300	Formation		1 900,00		
708200	Commissions et courtages		1 172,00		450,00
713400	Variation encours product. services	5 000,00			5 000,00
758000	Produits divers gestion courante		0,62		
Total Classe 7	7		53 647,62		12 850,00
	Total bilan	52 955,26	41 229,81	41 910,09	42 358,62
	Total extra-comptable				
	Total charge	41 922,17		13 685,33	386,80
	Total produit	5 000,00	58 647,62		12 850,00
	Total gestion (charge et produit)		11 725,45	448,53	
	Total général	99 877,43	99 877,43	55 595,42	55 595,42

2069RCI - Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SASU A2 DIRIGEANTS
817471782 IS1

Au titre de l'année N

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé	Néant	X
	PME au sens communautaire	X
Désignation et n° siren de la société tête de groupe	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT - Autres crédits d'impôts)

--

III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Cegid Group

A2 DIRIGEANTS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 5 RUE LEON CORDIER
95390 SAINT PRIX

817 471 782 RCS PONTOISE

DEUXIEME DECISION DES DECISIONS ORDINAIRES
DU 30 JUIN 2017

L'actionnaire unique décide d'affecter de la façon suivante le bénéfice net de l'exercice clos le 30-06-2017 :

• REPORT A NOUVEAU	448.53 euros
• AUTRES RESERVES	1 276.92 euros
• DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	10 000.00 euros

	11 725.45 euros
	=====

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour, à raison de 100 euros par action.

Sur le plan fiscal, cette distribution de dividendes ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à un abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.



CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

A2 DIRIGEANTS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 5 RUE LEON CORDIER
95390 SAINT PRIX

817 471 782 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES
DU 7 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept
Le sept décembre
A onze heures

Monsieur Fabien VET, agissant en qualité de Président et actionnaire unique de la société A2 DIRIGEANTS, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé à SAINT PRIX 93390 – 5 rue Léon Cordier,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR CI-DESSOUS :

- rapport de gestion
- examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30-06-2017
- affectation du résultat
- rémunération du président
- questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30-06-2017, tels qu'ils sont présentés, ainsi que toutes les opérations traduites par lesdits comptes.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter de la façon suivante le bénéfice net de l'exercice clos le 30-06-2017 :

- | | |
|------------------------------|-----------------|
| • REPORT A NOUVEAU | 448.53 euros |
| • AUTRES RESERVES | 1 276.92 euros |
| • DISTRIBUTION DE DIVIDENDES | 10 000.00 euros |

11 725.45 euros
=====

PV

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour, à raison de 100 euros par action.

Sur le plan fiscal, cette distribution de dividendes ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à un abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

TROISIEME DECISION

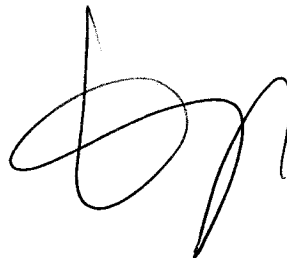
L'actionnaire unique prend acte, conformément aux dispositions légales, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre du premier exercice social clos le 30-06-2016.

QUATRIEME DECISION

L'actionnaire unique déclare qu'il n'est pas rémunéré pour ses fonctions de Président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Monsieur Fabien VET, Président et actionnaire unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'V' joined together, with a long horizontal stroke extending to the right.